

Compte-rendu de l'Atelier « Animation-Fête des Associations »

Mercredi 28 mars 2012 - 18h00

Salle du 1er étage - Hôtel de Ville

Représentants associatifs :

VNVB, Confrérie de la Bergabelle, Réponse, MJC Lorraine, Société Lorraine d'Astronomie, MJC Centre Social Nomade.

Elu(s) :

Philippe PONCELET, Conseiller Municipal délégué au suivi des dossiers CUGN, Jean Paul BERNARD, Adjoint au Maire délégué à l'Animation. Excusés : Azzam CHEIKH, Conseiller Municipal délégué aux Associations et Manu DONATI, Adjoint au Maire délégué à la Démocratie Participative.

Service de la Ville : Vie Associative

Le but de cette réunion est de valider la charte de la fête ainsi que la fiche de renseignements 2012, de travailler sur la fin de la fête et sur les animations à proposer sur le thème « Vivre Ensemble », et également de faire un point sur la communication de cette fête.

1. La charte d'engagement et la fiche de renseignements 2012

La charte 2012

Un groupe de travail, constitué à la dernière réunion, a réfléchi aux modifications à apporter sur la charte proposée l'année dernière. Il s'agit notamment :

- D'insister sur les consignes de sécurité mises en place notamment à la fin de la fête, avec un rangement des stands à partir de 18h mais un accès des voitures sur le site impossible tant que le public est encore présent.
- Préciser que le service électricité effectuera un contrôle de conformité des éléments installés dans les stands.
- D'interdire toute sonorisation individuelle dans le stand pour éviter toute gêne et surtension électrique.
- De faire un rappel sur le fait que chacun a la responsabilité de la surveillance de ses enfants.

La fiche de renseignements

Cette fiche est à remplir par toute association participant à la fête. Elle sert, à recenser les besoins et à faire état des animations proposées. Par rapport à la fiche 2011, quelques ajouts sont préconisés :

- La mise à disposition d'un élément double maxi par stand pour les grilles caddies.
- Préciser dans la partie animation si celle-ci se passe sous chapiteau ou en dehors (devant le stand, en extérieur...)
- Remplacer le champ libre intitulé « divers » par « avez-vous d'autres remarques, suggestions ? »
- Ajouter une phrase sur la nécessité de joindre la charte d'engagement signée lors du dépôt de la fiche
- Mettre en NB, pour les associations souhaitant partager un stand, que les fiches doivent nous être retournées conjointement.

La charte et la fiche sont validées avec ces modifications. Elles seront distribuées à toutes les associations en même temps que la lettre d'invitation les conviant à une réunion de présentation de la fête, qui se tiendra le jeudi 26 avril à 18h en salle du conseil. Elles sont invitées à rendre ces documents lors de cette réunion, mais les associations auront possibilité de les retourner jusqu'au 16 mai 2012.

2. La fin de la fête

Sécurité

La présence d'un gardien du parc sera demandée à la fin de la fête pour maintenir les portes, d'accès au site, fermées pour les véhicules. Elles ne pourront être ouvertes que sur sollicitation des organisateurs et ce, après départ complet du public sur le site.

La présence de policiers municipaux sera également demandée à cette même occasion. Un policier pourrait gérer l'entrée sur le terre plein et un autre l'entrée dans le parc pour les voitures.

Pour éviter au maximum la rencontre des piétons et voitures dans les allées, une idée est retenue : par le biais d'un fléchage, guider le public jusqu'à la sortie en faisant une sortie piétonne côté rue Péri et une sortie voiture côté rue de Norvège.

Animations

Pour la fin de la fête, plusieurs idées restent à explorer :

- Demander à l'OHV de jouer en clôture de la fête et non le matin.
- Autres suggestions : Batucada, percussions sur le corps afin notamment de faire remonter le public à la fin de la fête.

3. La communication

Un point à ce sujet a été fait le 9 mars avec un groupe de travail issu de cet atelier et le service communication de la ville. Voici les principaux points qui en sont ressortis :

Supports pour l'annonce :

Les affiches seront réalisées par le service communication. En attente de leurs propositions, pour que l'affiche puisse être validée rapidement par l'atelier.

Les calicots annonçant la fête pourraient être installés sur le fronton du parc des sports, sur le pont de Kehl et aux entrées du parc Richard Pouille.

Des articles seront proposés dans la presse locale, notamment un article visant à présenter le travail de l'atelier dans l'Est Républicain du dimanche précédant la fête (rencontrer le journaliste au préalable).

Possibilité également d'annoncer via les radios associatives et à France 3.

La création d'une newsletter semble préférable à celle d'un compte facebook car elle permet de diffuser les informations plus rapidement et n'oblige pas une maintenance perpétuelle et va bien au-delà de la fête des associations (ex: possibilité de reprendre l'idée au niveau du conseil des associations pour gagner en efficacité).

Film :

Cette année, le film sur la fête sera le fruit d'une commande préalable, à la MJC Lorraine, avec cahier des charges. Il sera validé en même temps par cet atelier et par la Directrice de Cabinet de M. le Maire ainsi que le directeur de la communication.

4. Les animations sur le thème « vivre ensemble »

Faire participer les jeunes par le biais de la web TV (MJC Lorraine) et web radio (Service Jeunesse) pour diffusion sur une plateforme de diffusion dédiée aux jeunes. A leur proposer.

Eventuellement, après la conférence, prévoir un temps institutionnalisé pour un échange intellectuel suite à la conférence.

Le cirque Gones peut dispenser des animations dans les allées, ex : échassiers déguisés pour égayer la fête.

Les jeux Zazam seront maintenus cette année encore.

Comme suggéré à la réunion précédente, l'idée des T-shirts à créer par les représentants associatifs sur le thème, reste d'actualité. Prévoir un flochage avec le logo de la fête et une zone de texte délimitée précédée de : « Pour nous, vivre ensemble c'est... »

La création d'un mur d'expression est également toujours envisagée.

Pour avancer sur les différents dossiers avant le 25 avril, comme annoncé à la dernière réunion, la prochaine réunion aura lieu :

Mercredi 11 avril 2012 - 18h00 – Salle du 1er étage – Hôtel de ville

Ordre du jour de la prochaine réunion

- Finir l'étude des idées classées en « Participation publique » et « Instantanée »
- Revoir la régie animation de la fête
- Point sur les animations à proposer : ce qui est acté et ce qui reste à décider